



REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Marie-Jo ZIMMERMANN
Députée de la Moselle
Présidente de la Délégation
aux droits des femmes

Paris, le 24 février 2010

La Présidente.

Nominations au Conseil Constitutionnel et à la Cour des Comptes :

La parité est une fois de plus sacrifiée

En tant que présidente de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, la députée Marie-Jo ZIMMERMANN déplore que parmi les quatre nominations qui viennent d'être effectuées à la présidence de la Cour des Comptes et au Conseil constitutionnel, il n'y ait aucune femme.

« Au moment où un large consensus se dégage en faveur de la parité, cela prouve hélas, une fois de plus, l'écart entre les bonnes intentions affichées et la réalité. Pire, dans ce cas, c'est même une régression puisque parmi les trois sortants du Conseil constitutionnel, il y avait une femme. La moindre des choses était au moins de ne pas revenir en arrière ».